



Manifestations

• Téléthon - 7 décembre 2024

TELETHON • FR
le don en Ligne

Cette année encore la commune de Solignac s'engage auprès de l'AMF Téléthon pour récolter des dons afin de soutenir la recherche le samedi 7 décembre 2024 de **9h00 à 12h00 au Moulin de Quatre**.

Au programme, vente de gâteaux, boissons chaudes et vin chaud, randonnée et parties de pétanque !

Nous remercions toutes les associations de la commune de Solignac qui se sont engagées pour cette édition de l'AMF Téléthon et au cours des leurs manifestations sur l'année 2024 !

Guérir les maladies neuromusculaires, des maladies rares, évolutives, lourdement invalidantes, c'est **la mission prioritaire de l'Association**. Pour atteindre son objectif, l'AMF-Téléthon a fait le choix de mener une **stratégie d'innovation et d'intérêt général qui bénéficie à l'ensemble des maladies rares et à des maladies plus fréquentes**.

Plus d'information: <https://www.afm-telethon.fr/fr>

la Ligne du don
3637
Service gratuit. + prix appel

• Bal Trad Solignac - 7 décembre 2024

Le comité des fêtes de SOLIGNAC organise un bal trad à la salle des fêtes le samedi 7 décembre 2024 !

Rendez-vous à 20h30 !



Venez nombreux !

AFMTELETHON *Solignac*
INNOVER POUR GUERIR

Samedi 7 décembre 2024
au moulin de Quatre

la Ligne du don
3637
Service gratuit. + prix appel

Place de la Briance
de 9h00 à 12h00

Téléthon

Vente "au chapeau"
au profit du Téléthon
jouets, livres, objets divers...
boissons et gâteaux

parties de pétanque,
vente de gâteaux,
boissons, vin chaud...

ORGANISÉ PAR LE CMJ



Avec la participation :
Lions club de Solignac (vente d'huîtres et vin blanc),
Comité de jumelage, AGE Burkina, Les Baladins,
Solignac en Balade - l'Éronce : Randonnée,
les sections de Briance-Loisirs,
CLVB Gym Zumba du Vigen,
Comité des fêtes.

**BAL TRAD
SOLIGNAC
Sam 7 déc. 2024**



DES FOURMIS DANS LES PIEDS

SALLE DES FÊTES 20H30

Une soirée du Comité des Fêtes de Solignac !

Solignac





Newsletter Décembre 2024

Manifestations

- Amicale Bouliste - concours de belote - 8 décembre 2024



SOLIGNAC

dimanche 8
décembre

CONCOURS DE BELOTE

A la salle des fêtes

Organisé par



Inscriptions : 13h30

Buvette restauration

9€ / Joueur

Nombreux lots

Début des parties 14h

IPNS

Ne pas jeter sur la voie publique

- Concert de Noël - 14 décembre 2024



Concert de Noël

Samedi 14 Décembre 2024 19h

Abbaye de Solignac



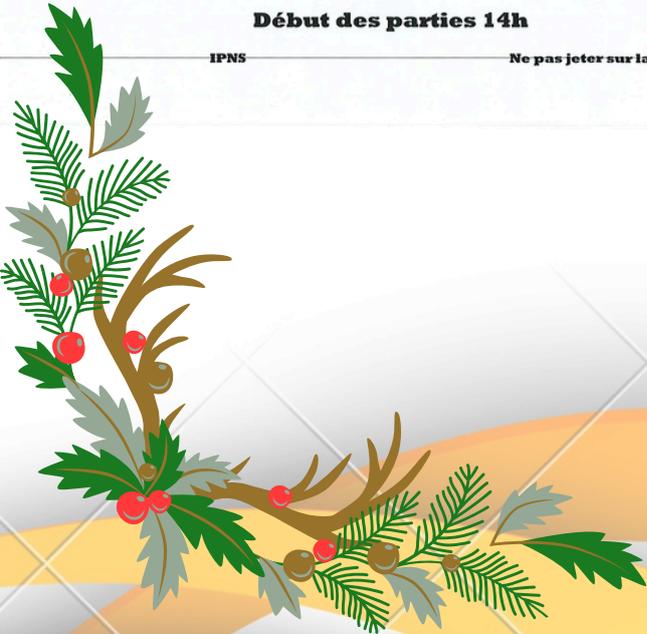
Chants de Noël / Solistes

Choeur Universitaire & Maitrise de Beaupeyrat

Direction musicale

Lynda Bisch & Bénédicte Chevalier

Concert Gratuit



Newsletter Décembre 2024

Manifestations

- Repas des aînés - 14 décembre 2024



FÊTONS NOËL ENSEMBLE !

Monsieur le Maire et toute l'équipe municipale sont ravis de vous convier au traditionnel **REPAS DE NOËL**

SAMEDI | 14 DÉCEMBRE 2024 | 12H
À LA SALLE DES FÊTES DE SOLIGNAC

Vous avez plus de 65 ans (né(e) avant le 31/12/1959) et vous souhaitez participer au repas, merci de bien vouloir vous inscrire en remplissant le coupon réponse ci-joint. Une participation financière pour le repas sera demandée au conjoint(e) accompagnant s'il a moins de 65 ans.
Si vous rencontrez des difficultés de locomotion, merci de le préciser : nous pourrons venir vous chercher et vous ramener quand vous le souhaitez.

Les personnes de plus de 70 ans (né(e) avant le 31/12/1954) ne pouvant ou ne voulant pas venir au repas peuvent s'inscrire sur le coupon réponse pour recevoir un colis gourmand. Il sera distribué à votre domicile par l'équipe municipale dans les quinze premiers jours de janvier.

Vous avez également la **possibilité de faire don** du montant du colis au **Centre Communal d'Action Sociale**. Vous pouvez le préciser sur le coupon-réponse.

Nous vous attendons nombreux pour fêter ensemble ce **Noël 2024 !**

Mairie de **Solignac**
www.solignac.fr 57 av. Saint Éloi - 87110

Coupon réponse à déposer à la Mairie avant le 22 novembre 2024

Nom - prénom : _____ Nom - prénom : _____
Date de naissance : _____ Date de naissance : _____
Adresse : _____ Téléphone : _____

Participe au repas (+ de 65 ans) Nombre de personnes au repas : _____
Besoin d'être véhiculé : oui non

Souhaite le colis (+ de 70 ans) simple (1 personne) double (2 personnes)

Fait don du montant du colis au CCAS simple double

Newsletter Décembre 2024

Information


MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CHASSEURS
ou anciens chasseurs**

N'attendez plus pour créer
VOTRE COMPTE SIA

**! Date limite
le 31 décembre 2024
pour conserver vos droits
à détenir une arme***



Pour créer son compte en quelques minutes :
<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

En cas de difficultés, RDV en préfecture, chez un armurier,
ou auprès de sa fédération départementale de la chasse

(*) Excepté les armes à canon lisse à un coup acquises avant décembre 2011.
La création d'un compte SIA est toutefois fortement recommandée.


MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
*Liberté
Égalité
Fraternité*



La législation et la
réglementation en
un clin d'œil

SCAE
Service Central
des Armes
et Explosifs

**VOUS ÊTES CHASSEUR* (OU ANCIEN CHASSEUR) ET VOUS
DÉTENEZ AU MOINS UNE ARME (1) ? N'OUBLIEZ PAS
DE CRÉER VOTRE COMPTE AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2024 !**

* avec permis de chasser validé ou non

(Délai impératif - Décret du 27/06/2024)



Depuis 2022, la détention d'armes de loisirs est encadrée
par le système d'information sur les armes (SIA).
A ce titre, il est essentiel que l'ensemble des chasseurs
détenteurs d'armes y soient désormais enregistrés.

Pourquoi créer son compte ?

- ✓ Capacité à acquérir, faire réparer et vendre une arme à feu
- ✓ Simplification des démarches administratives
- ✓ Gestion directe de son compte : actualisation des armes enregistrées, changement d'adresse, lien avec la préfecture...
- ✓ Facilité à démontrer la propriété de l'arme en cas de contrôle
- ✓ Indication de la perte ou du vol d'une arme
- ✓ Edition de la carte européenne d'arme à feu numérique



Pour créer son compte en quelques minutes :
<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

En cas de difficultés, RDV en préfecture, chez un armurier,
ou auprès de sa fédération départementale de la chasse



Si je n'ai pas de compte SIA au 31 décembre 2024

Je détiens mon arme (2) en contradiction avec la réglementation ←

"Tout détenteur d'armes est tenu de créer un compte" - Décret du 27/06/2024

Je ne peux ni acheter, ni vendre, ni faire réparer mon arme (3) ✗

(1,2,3) Excepté les armes à canon lisse à un coup acquises avant décembre 2011.
La création d'un compte SIA est toutefois fortement recommandée.





Newsletter Décembre 2024

Information

- **Limoges Métropole - La boîte à jouets du 15 novembre au 15 décembre 2024**

Limoges Métropole lance à nouveau cette année une collecte spéciale de fin d'année en déchèterie, la « Boîte à Jouets ».

Du 15 novembre au 15 décembre 2024, dans les 11 déchèteries communautaires, les habitants du territoire, munis d'une carte de déchèterie pourront venir déposer dans un contenant spécifique, des jouets dont ils ne se servent plus où venir récupérer gratuitement des jouets.

L'objectif est de collecter les jouets des usagers qui n'en n'ont plus l'utilité avant les fêtes de fin d'année et ainsi permettre à d'autres usagers qui en ont besoin, de les récupérer.

Une charte de gratuité sera visible dans chaque déchèterie, permettant aux habitants venus faire un dépôt sur le site, de récupérer jusqu'à 3 jouets au maximum ou 3 lots maximum par famille lors du retrait.





C'était le mois dernier à Solignac

- Huître en fête - 2 novembre 2024



Faites adhérer vos amis et proches à notre newsletter :
il suffit d'une simple demande adressée à newsletter@solignac.fr
(même lien pour vous désabonner).

Pour rester informés, nous invitons les habitants de Solignac à consulter
notre **site internet**, notre **page Facebook** et **Intramuros**.



C'était le mois dernier à Solignac

- Cérémonie commémorative - 11 novembre



- Balade anti-déchet - 16 novembre 2024



Faites adhérer vos amis et proches à notre newsletter :
il suffit d'une simple demande adressée à newsletter@solignac.fr
(même lien pour vous désabonner).

Pour rester informés, nous invitons les habitants de Solignac à consulter
notre **site internet**, notre **page Facebook** et **Intramuros**.